



## LA DISPARITION DES POISSONS MIGRATEURS DANS LE BASSIN DE LA LOIRE

La Loire est emblématique, à plus d'un titre, des fleuves et rivières de France. Le Val de Loire, est inscrit au Patrimoine Mondial de L'UNESCO et bénéficie du plan Loire Grandeur Nature pour la protection de son environnement. Non seulement la vallée du fleuve offre des paysages somptueux mais elle abrite un patrimoine exceptionnel témoignant de l'histoire de France ainsi que des terroirs viticoles de grande réputation. La Loire est également considérée comme le dernier fleuve sauvage d'Europe. De ce fait, dans l'imagination populaire, le terme sauvage représente un fleuve naturel dont la morphologie et à qualité de ses eaux ne sont pas altérées par des activités humaines.

Dans le passé, la Loire et ses affluents faisaient le bonheur des pêcheurs amateurs et professionnels tant les eaux abritaient une ressource halieutique abondante qu'il s'agisse des espèces sédentaires ou des espèces migratrices. Depuis une cinquantaine d'années, cette ressource régressait prouvant ainsi une détérioration du milieu aquatique. La loi française sur l'eau et les milieux aquatiques (la LEMA promulguée en 2006) était censée favoriser la restauration des milieux aquatiques et l'accroissement des populations migratrices. Au terme de dix ans d'application de cette loi, quelle est l'évolution de ces espèces migratrices dans ce bassin emblématique de la Loire ?

L'encadré ci-dessous dresse l'état de l'hydro-morphologie de la Loire et de ses affluents depuis 2007, année de référence pour apprécier l'évolution des populations migratrices dans le bassin de la Loire. Aucune modification majeure de l'hydro-morphologie du bassin n'est intervenue depuis 2005.

### Etat de l'hydro-morphologie de la Loire et de ses affluents depuis 2005

Le cours de la Loire est divisé en trois parties. Le *cours supérieur*, long de 450 km, va de sa source au Bec d'Allier. La *Loire moyenne*, selon la plupart des documents, désigne le cours allant du Bec d'Allier au Bec de Vienne (à Candé Saint Martin), soit 280 km. Le *cours inférieur* de la Loire allant jusqu'à l'estuaire est long de 270 km.

Les arasements des barrages de Blois (Loire/2005), de Maisons Rouges (Vienne/1998) et de Saint-Etienne-de-Vigan (Allier/1998) sont tous antérieurs à 2007. Les barrages de Villerest, situé sur la Loire à 290 km de sa source, et Poutès-Monistrol, situé sur l'Allier à 80 km de sa source, constituent des barrages infranchissables à toutes les espèces migratrices.

Les premiers chiffres significatifs sur les poissons migrateurs en Loire moyenne ont été publiés par la Nouvelle République le 26 décembre 2015. Ils se rapportent aux prélèvements annuels des pêcheurs professionnels dans la période 2008-2013. Pour les quatre espèces migratrices répertoriées (anguilles, anguilles d'avalaison, lamproies et mulets), les prises cumulées en 2013 s'avéraient plus de 6 fois inférieures à celles de 2008 ! Deux espèces disparaissaient même totalement en 2013 : les anguilles d'avalaison et les lamproies qui cumulaient en 2008 une prise égale à 2180 kg. Ces chiffres montrant un effondrement des populations migratrices dans une période récente très courte, n'avaient pour autant aucun caractère officiel.

A l'inverse, les chiffres publiés sur le site de l'organisme LOGRAMI (LOire GRAnds MIgrateurs) chargé des comptages des migrateurs, ont un caractère parfaitement officiel et ne souffrent d'aucune contestation possible. L'organisme dispose de 9 stations de comptage implantées dans des passes à poissons placées au droit de barrages transversaux.

Le tableau ci-après donne les comptages réalisés en 2017 par la LOGRAMI pour les trois espèces suivies dans les stations (saumons, aloses et lamproies) à fin juin 2017, date à laquelle le flux migratoire de montaison est pratiquement terminé. Les résultats 2017 sont comparés aux chiffres moyens calculés sur la période 2012-2016, et au maximum dénombré ces dernières années.

BASSIN	Saumons	Aloses	Lamproies
Vienne et Creuse (26/06/2017)	97	819	1227
Allier (25/06/2017)	751	20	0
Loire Amont (26/06/2017)	20	194	1
Sioule (26/06/2017)	55	0	0
Total bassin de Loire fin 06/2017	923	1033	1228
Moyenne 2012-2016	946	1606	38432
Maximum dénombré	1431 en 2015	30819 en 2007	92888 en 2007

Pour chacune des trois espèces répertoriées, l'analyse des comptages effectués et des cours d'eau empruntés permet de tirer les conclusions suivantes :

- Saumons : les remontées se maintiennent autour d'une valeur de 1000 individus/an, proche de la moyenne établie dans la période 2012-2016 (Ce seuil est à comparer à un point bas de 100/an, il y a une trentaine d'années). Le flux dominant se trouve dans l'Allier.
- Aloses : Le seuil se maintient à un niveau proche de la moyenne établie dans la période 2012-2016, mais très loin du niveau de 2007. Par rapport à cette date, la population a été divisée par un facteur proche de 20 ! Le flux dominant se trouve dans la Vienne et la Creuse.
- Lamproies : Le seuil très bas de 2017, montre que la population a été divisée respectivement par un facteur 25 en la comparant à la moyenne de la période 2012-2016 ou par un facteur 60 en la comparant au maximum de la population dénombrée en 2007. Le flux se trouve exclusivement dans la Vienne et la Creuse.

Il est à noter que les quelques spécimens d'aloses et de lamproies, empruntant encore la Loire, la quittent pour gagner leur site de reproduction au plus court dans la Vienne et la Creuse.

Pour la migration du saumon, la croissance de la population doit être mise à l'actif du programme de repeuplement mené dans l'Allier par le Conservatoire National du saumon sauvage (voir encadré).

#### **Le Conservatoire National du Saumon sauvage**

*Le Conservatoire est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). A partir d'œufs prélevés sur des saumons sauvages, le Conservatoire remet dans l'Allier plus de 1 000 000 de pièces chaque année sous forme d'alevins, de tacons et de smolts. Le programme de repeuplement était mené par la COGEMAPI (Comité de Gestion des Poissons Migrateurs). En 2015, sous la pression d'un député de Haute Loire, une partie des pouvoirs a été transférée aux acteurs locaux. Concrètement, là où les anciens décidaient la qualité de l'eau, les nouveaux misent sur la repopulation grâce à l'élevage en pisciculture (salmoniculture).*

Il est admis que la plupart des saumons remontent à leur lieu de naissance pour se reproduire. Compte tenu de l'effort dispendieux fait par le Conservatoire, le résultat du repeuplement s'avère toutefois très modeste.

Comme l'indiquaient les observations faites par les pêcheurs professionnels, les comptages de la LOGRAMI montrent, hors saumon, un effondrement massif et rapide des populations migratrices signifiant une disparition complète de plusieurs espèces à brève échéance via la Loire.

On évoque pour ces causes un ensemble multifactoriel : les ruptures de continuité et la contamination chimique des cours d'eau, l'augmentation de température de l'eau (25°C est considérée comme température létale pour le saumon), les prédateurs (silures et cormorans), la surpêche, le braconnage... S'agissant de la Loire et de ses affluents, pour lesquels l'état hydro-morphologique n'a pas été modifié dans la période d'effondrement des populations, la cause principale réside dans la pollution chimique des eaux : pesticides, engrais, résidus médicamenteux, résidus d'hydrocarbures, métaux lourds et PCB issus des rejets industriels.... La pollution diffuse agricole des pesticides, par la toxicité, la quantité épandue et la persistance des molécules, représente aujourd'hui le poids le plus important de la pollution chimique des eaux. Depuis plus d'une décennie, l'usage des pesticides en France oscille autour d'une valeur annuelle moyenne de 66 000 tonnes de produits purs avec deux années record 2013 et 2014. Comme le pense les scientifiques, la pollution chimique par les pesticides constitue la cause principale de la raréfaction des espèces migratrices. Les pesticides en suspension dans l'eau conduisent à accroître la mortalité des poissons et à « féminiser » les individus, impactant ainsi leur capacité de reproduction. Notre association avance une hypothèse complémentaire à la précédente : les poissons migrateurs encore en vie, capables pour certains, de faire des milliers de kilomètres en se repérant à leur seul odorat, auraient aussi la capacité de détecter la pollution de l'eau et de désertier des cours d'eau dont la toxicité chimique ne cesse de croître. Il y a longtemps que notre Association avance cette hypothèse. Même si leurs lieux de reproduction en montagne bénéficient d'une eau saine, les migrateurs encore en vie renoncent à remonter des centaines de kilomètres dans une eau hautement contaminée et toxique.

Il est peut-être difficile d'admettre que l'eau du dernier grand fleuve sauvage d'Europe est gravement contaminée. La triste réalité est là et la presse locale, début 2017, l'affirmait d'ailleurs dans un article au titre explicite : « *la qualité des cours d'eau très dégradée en Centre-Val de Loire* ». Comme tous les cours d'eau français traversant des plaines céréalières et des coteaux plantés de vignobles, les eaux ont atteint une concentration en pesticides qui met en péril l'ensemble de la ressource halieutique. Pour les scientifiques, il existe un préalable absolu à toute autre action : améliorer la qualité chimique de l'eau. Nier les faits ou leur attribuer une cause erronée ne peut que retarder la résolution des problèmes et dilapider les deniers de l'Etat en menant des actions strictement inutiles.

Jean-Pierre PESTIE, Président de l'Association

